

INITIATIVE 2020

RAPPORT,
D'ACTIVITÉ
ANNUEL

Initiative

vendée
terres et littoral

Résister

et

construire demain !

31 000 ! C'est le nombre d'entreprises soutenues par le réseau Initiative France en 2020. Dans cette année si particulière, nos 214 associations, parmi lesquelles Initiative Vendée Terres et Littoral, ont été aux avant-postes pour soutenir les entrepreneurs en difficulté mais, aussi, pour favoriser les créations d'entreprise dès que c'était possible.

C'est une mobilisation exceptionnelle et inédite, rendue possible par l'engagement de nos chefs d'entreprises et experts bénévoles, et de nos salariés. Chaque jour de l'année, ils ont accueilli, écouté, conseillé et guidé les entrepreneurs. Cette mobilisation, nous la devons aussi à l'appui apporté par l'Etat, Bpifrance et les collectivités qui nous ont fait confiance pour maintenir la flamme entrepreneuriale dans les territoires.

A l'heure de la relance, nous engageons, nous aussi, notre transformation pour être toujours plus efficaces aux côtés de celles et ceux qui ont le plus besoin de nous : les entrepreneurs des quartiers prioritaires et des territoires fragiles, les jeunes ou encore les demandeurs d'emplois. Nous voulons prendre notre part à la réorientation de l'économie en accélérant la transformation digitale des TPE et en développant la conscience écologique des entrepreneurs. Autant de chantiers stimulants et ambitieux, pour lesquels nous savons pouvoir compter sur la mobilisation d'Initiative Vendée Terres et Littoral et de ses partenaires.

Guillaume Pépy, Président d'Initiative France



Le mot du président Initiative Vendée Terres et Littoral

Depuis plus d'un an maintenant, nous devons faire face à la pandémie.

Les mesures de soutien économique ont été massives, elles le restent, et l'enjeu est désormais l'accompagnement de la sortie de crise.

Contre toute attente, les tribunaux de commerce n'enregistrent pas une vague massive de défaillances.

Le prolongement des mesures relatives au chômage partiel, l'aménagement des conditions de remboursement des PGE, la vigilance collective des organisations professionnelles, le soutien des collectivités territoriales mobilisées auprès de l'état permettent de faire face.

Pour autant, cette crise frappe durement de nombreux secteurs : Hôtellerie, restauration, événementiel, culture, aéronautique.

D'autres, je veux parler du secteur de la construction, se développent activement, notamment dans notre département, avec des comportements des ménages liés au confinement favorable aux travaux d'entretien et de rénovation de l'habitat, à la construction de nouveaux équipements (piscines), dans un contexte de taux de prêts bancaire qui reste très favorable à l'endettement des ménages, et de prix des matières premières désormais à la hausse, la relance de la production étant trop lente face aux besoins.

C'est dans cet environnement, que je qualifiais en Septembre 2020 de "singulier", que nous avons poursuivi notre activité au bénéfice des créatrices et créateurs et de nos territoires.

2020, ce sont avant tout 152 entreprises financées, 178 entrepreneur.es bénéficiaires, 225 prêts accordés et 463 emplois créés ou consolidés.

Une très belle année.

Nous sommes résolument tournés vers le développement de notre activité, et la cible des 300 dossiers financés à l'année est proche. Nous en avons l'ambition collective, salariés et bénévoles, les moyens humains et financiers.

Au total, avec de belles réalisations, y compris en prêts d'honneur création reprise, nous aurons prêté en 2020 1.817.000 €.

Mes remerciements vont à BPI et au Conseil Régional des Pays de La Loire, qui ont participé au renforcement de notre fonds de prêt pour un montant respectif de 250K€ et 150K€ en 2020.

Sans eux, la belle dynamique de développement de notre association aurait pris fin.

Ils constituent des partenaires vigilants.

Notre Assemblée Générale a modifié notre barème de cotisations pour les collectives partenaires : Mairie et communautés de communes et d'agglomération.

Chaque collectivité a été rencontrée, pas une n'a émis de réticence à ces modifications. C'est une belle marque de reconnaissance.

Nous avons grâce à ces nouvelles modalités de financement assis durablement la pérennité financière de notre association.

En ces temps de non-convivialité, de visios, se substituant trop souvent au pot de l'amitié, le lien avec nos partenaires et nos bénévoles n'est pas rompu. Nos "triplettes de territoire", comme j'aime à les nommer ont pris corps :

- dans le parrainage, dans les comités,
- dans la relation avec les EPCI, au travers des programmes initiés par l'état, comme par exemple à Fontenay le Comte avec le programme « les boutiques à l'Essai »,
- avec nos participations au déploiement des fonds de relance sollicités par les EPCI.

Notre bénévolat est solide et enthousiaste : c'est notre fierté, merci à toutes et tous.

Avec un résultat net de 31.425€, nous consolidons à nouveau notre fonds associatif.

Nous n'enregistrons pas de dégradation majeure de nos créances.

La mission de contrôle de notre commissaire aux comptes est désormais renforcée. Aux côtés de notre trésorier, je veille à ce que l'orthodoxie comptable du réseau, les règles prudentielles soient scrupuleusement respectées. Nous gérons aujourd'hui un encours de 2.841.000 €.

Nous devons en garantir la saine gestion.

Cette qualité de gestion et d'action sont reconnues par des partenaires fidèles, bancaires, grands groupes, EPCI. C'est un encouragement magnifique pour nous toutes et tous au sein de ce réseau Initiative France, qui a soutenu en 2020 de la création de 83.000 emplois.

Enfin, je sais en ces temps particuliers la difficulté de manager, piloter, animer, motiver une équipe de salariées.

Dans la difficulté, la distance, l'apprentissage de nouveaux modes de travail, notre équipe a tenu. Elle s'est adaptée, modifiée, et devra en 2021 faire face à de nouveaux défis plus particulièrement ceux liés à une politique de communication et d'animation ambitieuse.

En votre nom, au nom du conseil d'administration, je voudrais lui dire toute notre confiance et nos encouragements.

Alain Coulais,
Président Initiative Vendée Terres et Littoral



NOTRE PROMESSE

- 1 Un accueil professionnel pour tous les entrepreneur.e.s.**
 - Un service gratuit, de proximité, offert à tous les entrepreneur.e.s, quel que soit leur secteur d'activité, qu'ils aient ou non un apport personnel.
 - La capacité d'écouter l'entrepreneur, quels que soient le stade d'avancement de son projet, son type de projet et ses besoins.
 - L'explication du rôle de la plateforme, des services qu'elle propose et une mise en relation avec d'autres partenaires.
- 2 Un accompagnement dans la finalisation du business plan.**
 - Une analyse financière approfondie pour réexaminer, structurer et valider le business plan.
 - Une préparation et un appui de l'entrepreneur pour la recherche de financements en complément du prêt d'honneur et pour la valorisation de son projet auprès des financeurs.
- 3 Un comité d'agrément pluridisciplinaire et bienveillant pour conseiller et décider du prêt d'honneur.**
 - Une écoute personnelle de tous les entrepreneur.e.s par le comité d'agrément qui apporte expertise et conseils.
 - Une analyse objective pour valider l'adéquation personne / projet / territoire et décider de l'octroi du prêt d'honneur sans intérêts et sans garantie, d'un montant adapté à son projet.
 - Une gestion des délais d'instruction maîtrisée et un décaissement rapide du prêt d'honneur.
- 4 Un suivi du projet pour favoriser la pérennité et la croissance de l'entreprise.**
 - Un suivi fait par la plateforme ou en lien avec des partenaires pendant la durée du prêt d'honneur, adapté à chacun et fondé sur le lien personnel.
- 5 Un accompagnement avec des bénévoles experts en entrepreneuriat.**
 - Un parrainage pour tous les entrepreneur.e.s qui le demandent.
 - Une mise en réseau intégrant l'entrepreneur.e dans le tissu économique local et régional.

Chiffres clés 2020 de la plateforme	
Chiffres clés 2020 Initiative France et Initiative Pays de la Loire	
À propos de la plateforme	
L'organisation territoriale	
Les métiers de la plateforme	
Les entreprises Initiative	
Les types d'entreprises ayant un financement engagé	
Profil des entrepreneurs	
L'accompagnement post-création	
Le financement des projets	
Le fonds de prêt d'honneur	
Budget de fonctionnement	
Les objectifs 2021	

Chiffres clés 2020 de la plateforme



152 entreprises ayant un financement engagé
435 emplois directs créés ou maintenus



1 817 000 € de prêt d'honneur Initiative engagés
Dont **244 500 €** de prêt d'honneur issu du fonds de prêt
Transmission Reprise Pays de la Loire



11 337 997 € de prêts bancaires mobilisés
8.0 d'effet levier bancaire des prêts d'honneur*



152 parrainages en cours
457 bénévoles

96.0 % de taux de pérennité à 3 ans



37.6 % de demandeurs d'emploi
34.3 % de femmes
14.6 % de jeunes
23.0 % de seniors



63.8 % de créations
30.9 % de reprises
5.3 % de croissance

En 2020, **13 063 997 €** auront été mobilisés dans l'économie du territoire de la plateforme

En moyenne, pour 1 € de prêt d'honneur décaissé, 8.0 € de prêt bancaire ont été mobilisés.

**Sur les prêts décaissés*



11 plateformes en Pays de la Loire = Initiative Pays de la Loire

-  **943** entreprises ayant un financement engagé
-  **2 883** emplois directs créés ou maintenus
-  **10,8 M€** de prêt d'honneur Initiative engagés
-  Dont **1.9M €** de prêt d'honneur issu du fonds de prêt régional
-  **101 M€** de prêts bancaires mobilisés
-  **9.4** d'effet levier bancaire*
-  **92.8%** de taux de pérennité à 3 ans
-  **1 069** parrainages en cours
-  **2 715** bénévoles

MEMBRE DE



210 plateformes en France (métropolitaine et Outre-Mer) = Initiative France

-  **15 042** entreprises ayant un financement engagé
-  **40.500** emplois directs créés ou maintenus (dont **27 800** créés)
-  **177 M €** de prêt d'honneur Initiative engagés
-  **1,3 Md €** de prêts bancaires mobilisés
-  **8,6** d'effet levier bancaire*
-  **93 %** de taux de pérennité à 3 ans

À propos de la plateforme

Les bénévoles

Président : Alain COULAIS

Nombre total de bénévoles : 457 (pouvant occuper les fonctions):

- 36 administrateurs dont 10 membres du Bureau
- 409 membres des comités d'agrément
- 190 parrains/marraines (également membres de comité)
- 6 occupants d'autres fonctions

L'équipe

- Directrice : Florence RAYMOND
- Nombre total de permanents : 11 dont 6 salariés de la plateforme (et une alternance en 2021), représentant 8,6 ETP (équivalent temps plein)

L'organisation territoriale

- Un Trio Référent bénévole sur chaque territoire : Référent Territoire, Référent Bénévoles et Parrainage et Président de comité d'agrément.
- Un chargé de mission dédié à chaque territoire

Les principaux dispositifs gérés

- Le prêt d'honneur : Création, Reprise, Vendée Premier Recrutement, Croissance, Transition et Transmission Reprise Pays de la Loire
- Label Remarquable
- Le dispositif du parcours entrepreneurs avec le PH Solidaire
- Prime Régionale Pays de la Loire Création
- La garantie BPI

L'accompagnement des porteurs de projet

- L'accueil, l'instruction et le suivi des dossiers est réalisé par la plateforme,
- Le parrainage est réalisé par les bénévoles de la plateforme
- L'animation territoriale et du club de Entrepreneur.es Initiative est réalisée par la plateforme.



Le trio territoire

Une proximité et un ancrage au cœur des territoires avec le Trio Territorial de bénévoles.

Délégué Territorial

Il représente le Président auprès du territoire

Il est l'interlocuteur privilégié de l'intercommunalité (communication avec les élus).

Référent parrainage et bénévoles

Il est en charge de l'affectation et du suivi des parrainages, il soutient les parrains dans leurs activités.

Président de Comité d'Agrément

Il anime le comité, et est responsable de l'éthique et de la bienveillance

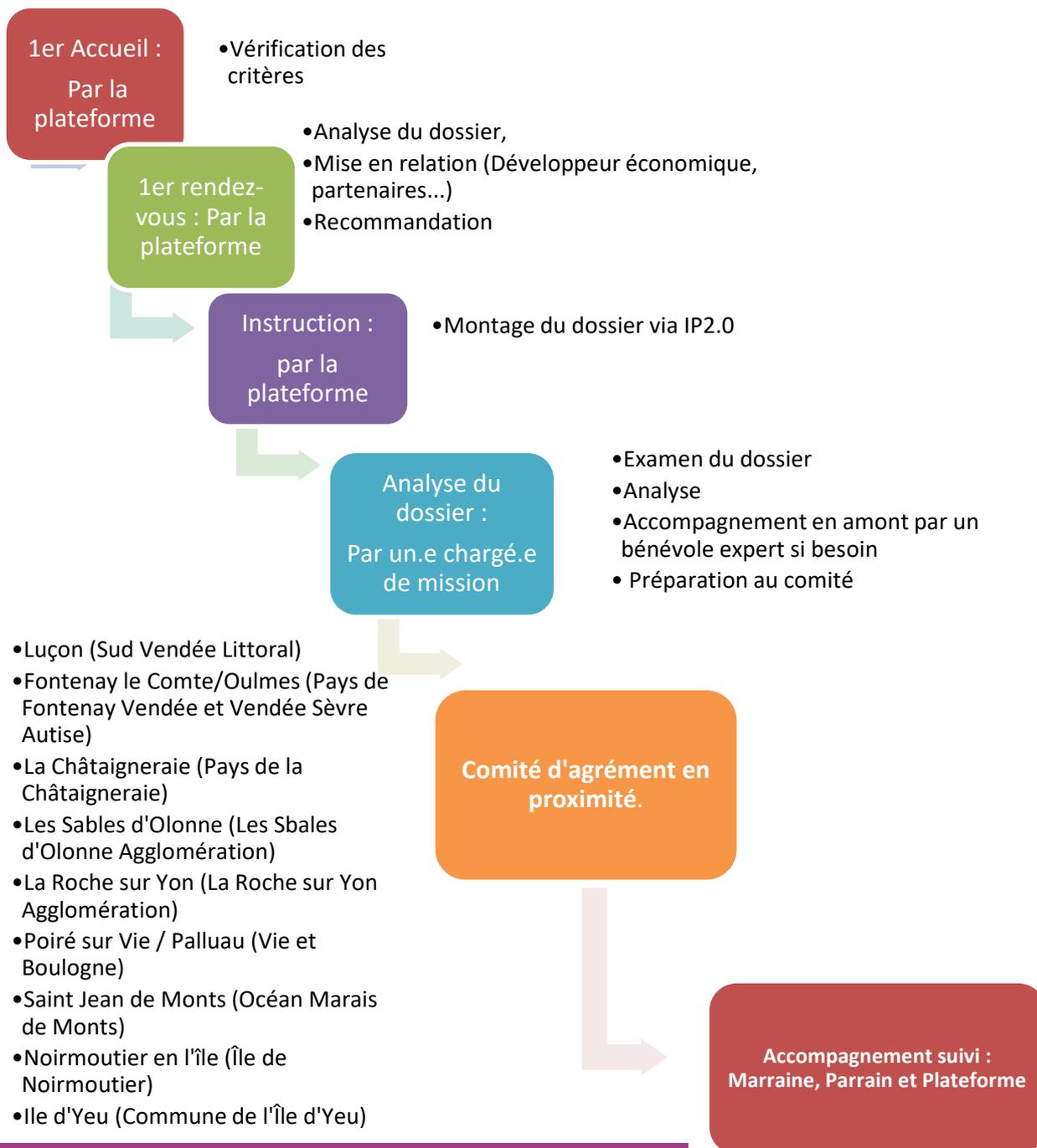
Il est également responsable de l'équité de traitement des Entrepreneur.es Initiative

Missions communes :

Mettre en œuvre le recrutement des bénévoles

Coordonner les actions, les communications et animations du territoire en lien avec l'intercommunalité

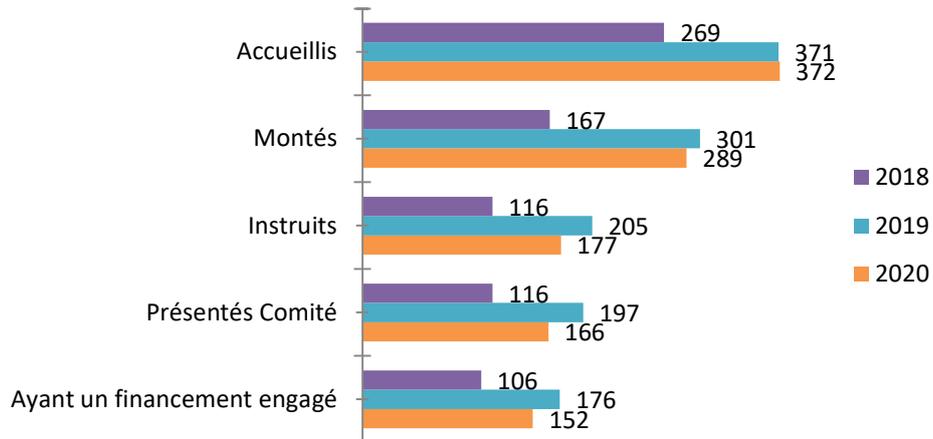
De l'accueil à la réussite en passant par le suivi et le Comité d'Agrément : Le parcours d'un Entrepreneur Initiative



Notre valeur ajoutée :

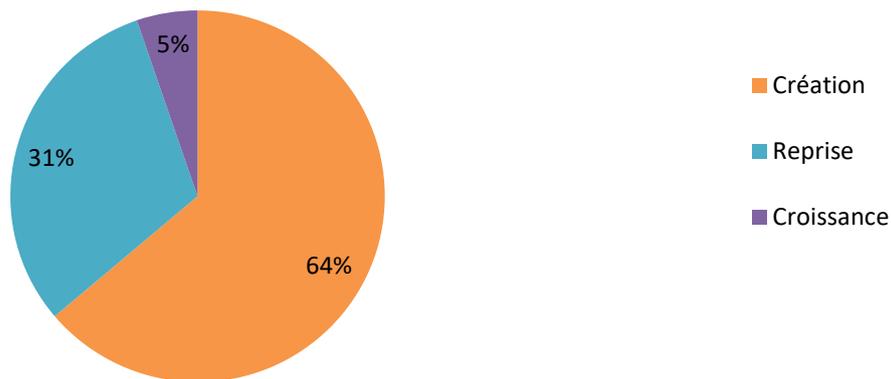
- *L'accompagnement de chaque porteur de projet*
- *Professionalisme d'experts bénévoles*
- *L'étroite collaboration avec les EPCI*
- *Appui d'un réseau national*

Les Entreprises Initiative



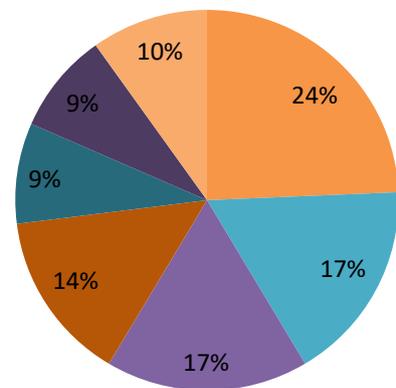
Répartition des 152 entreprises ayant un financement engagé par type d'intervention (en %)

44 entreprises implantées dans des zones de Revitalisation Rurale
6 entreprises innovantes.

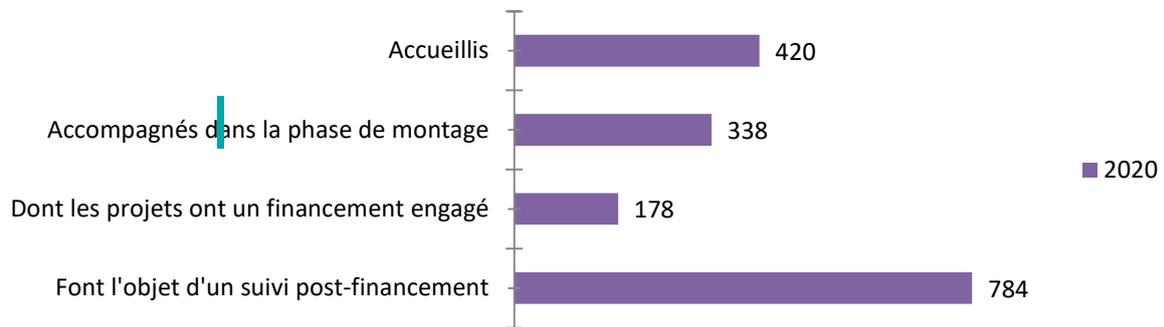


Les secteurs d'activité les plus soutenus

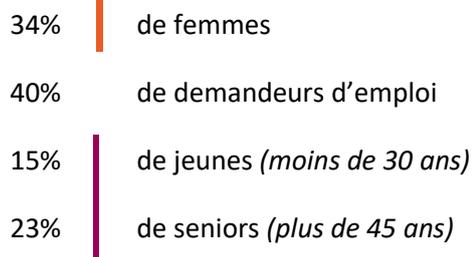
- Commerces
- Services aux entreprises
- Hôtels, cafés, restaurants (HCR)
- Construction-BTP
- Services aux particuliers
- Education, santé, action sociale
- Autres secteurs



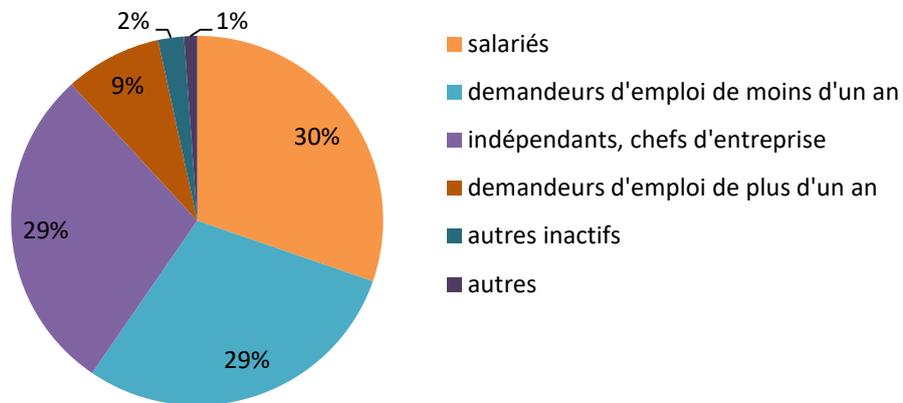
Les entrepreneurs Initiative



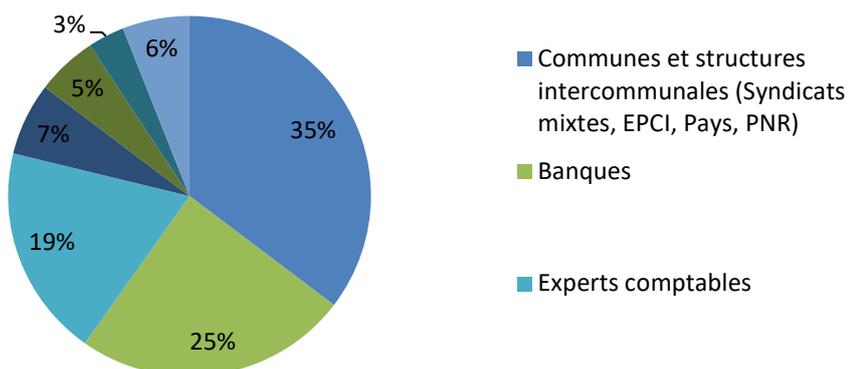
Parmi les **178 entrepreneurs dont les projets ont un financement engagé** :



La situation des entrepreneurs avant le lancement de leur entreprise

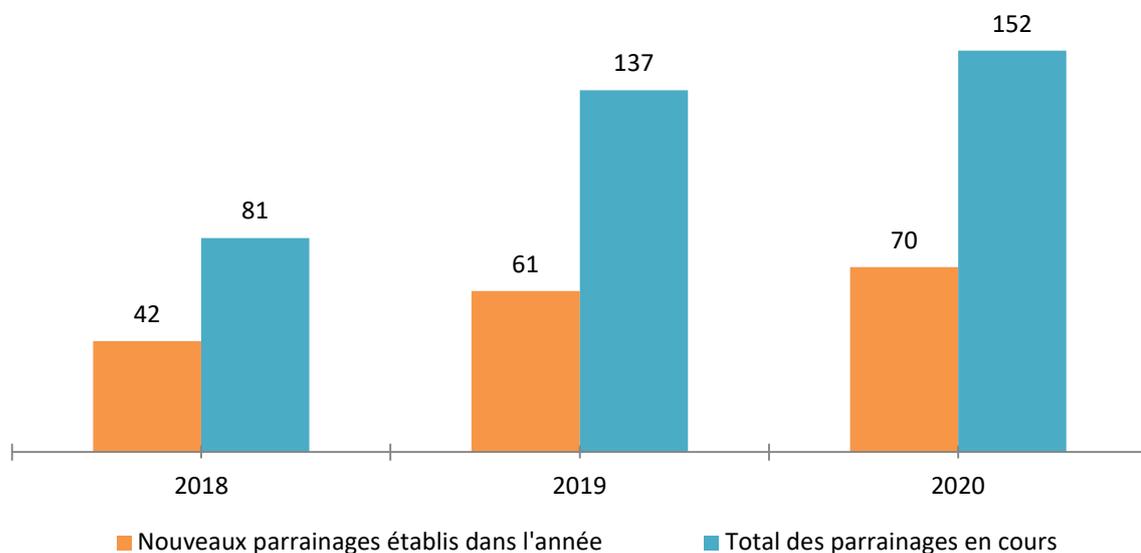


Les principaux prescripteurs des projets accueillis (en %)

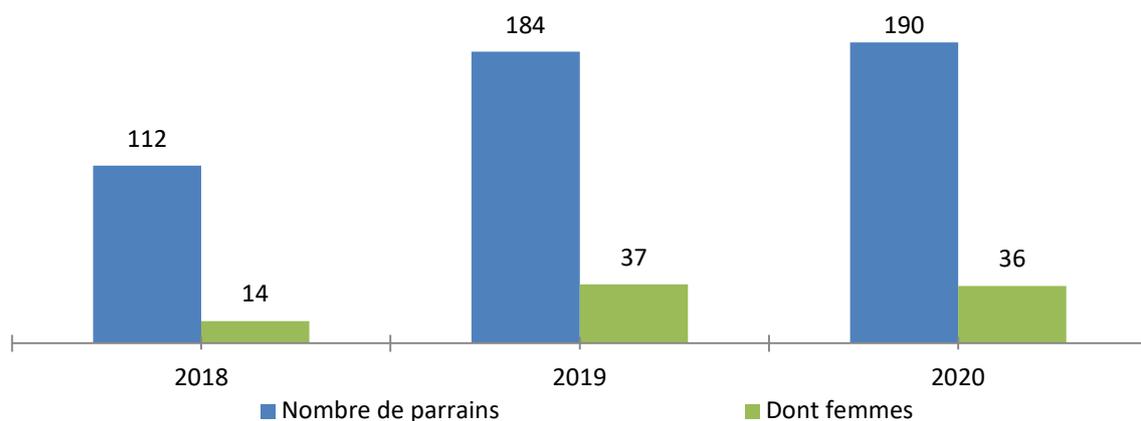


L'accompagnement post-cr ation

 volution du parrainage des entrepreneurs b n ficiaires d'un pr t d'honneur (en nb)

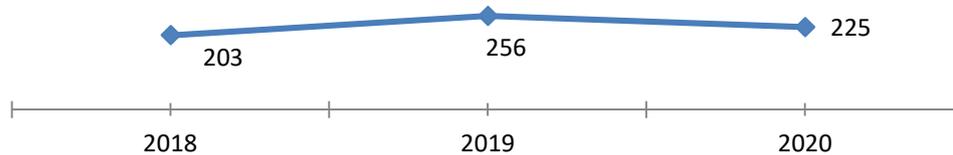


 volution du nombre de parrains

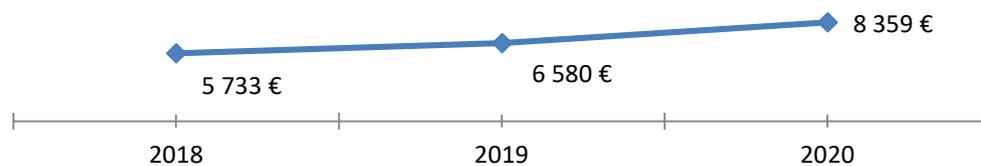


Les prêts d'honneur Initiative engagés

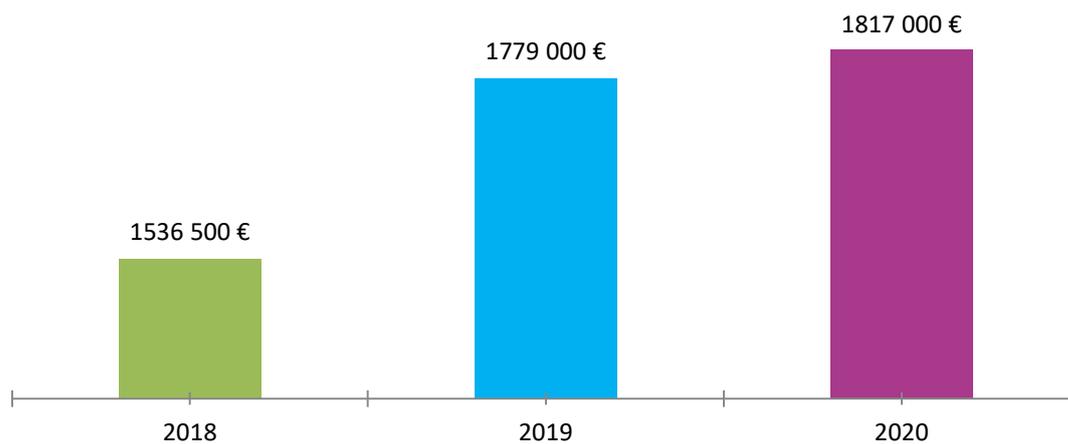
Nombre de prêts d'honneur Initiative



Montant moyen des prêts d'honneur Initiative

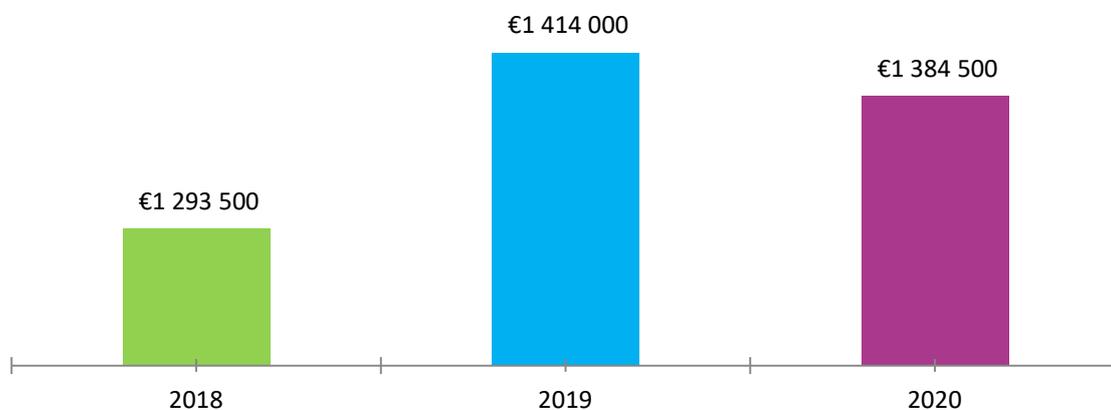


Montant total des prêts d'honneur Initiative



Montant total des prêts d'honneur Fonds Plateforme

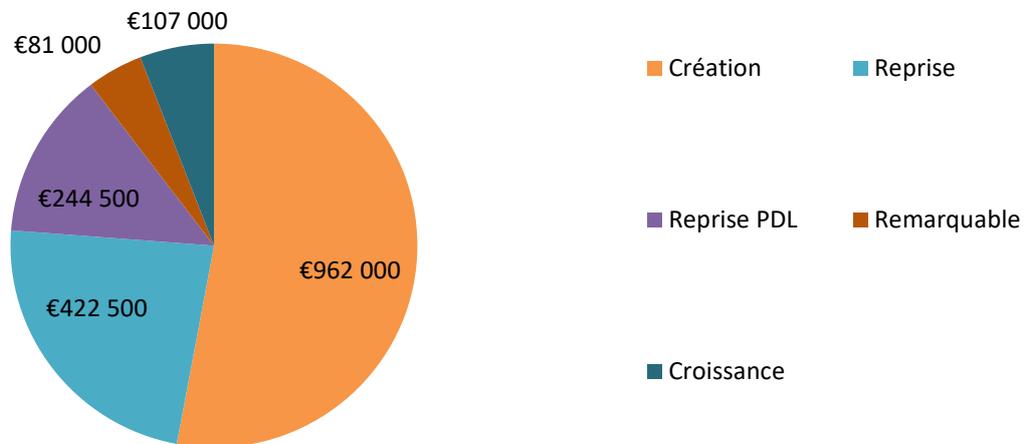
(Création/Reprise – Le prêts Vendée 1^{er} Recrutement est inclus dans les prêts création Reprise)



107.000€ fonds Croissance Vendée , 81.000 € de prêts Remarquable (fonds Initiative France) et 244.500€ de prêts Transmission Reprise Pays de la Loire

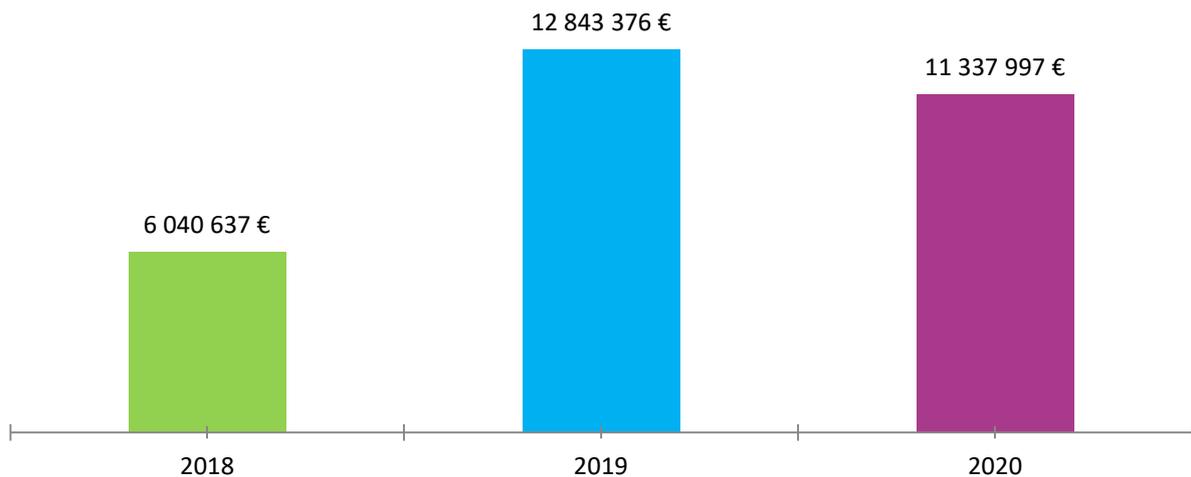
Le financement des projets (suite)

Répartition du montant de prêts d'honneur Initiative engagés par type de projets en 2020 (en €)



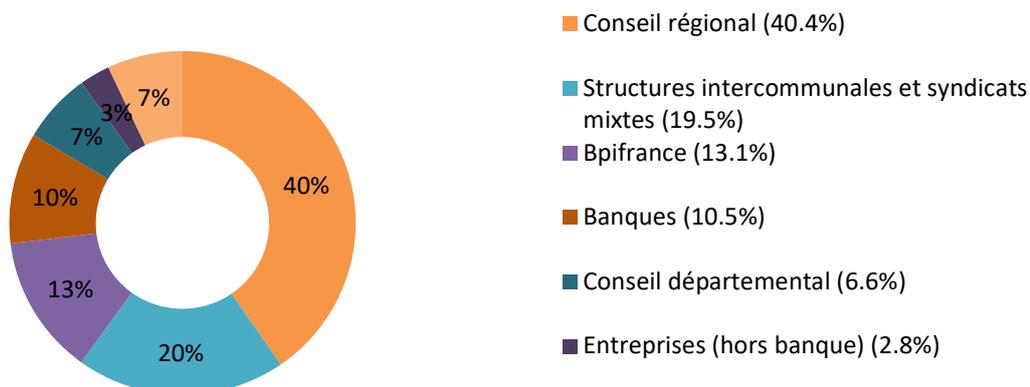
Les prêts bancaires associés aux projets ayant un financement engagé

Évolution du montant total des prêts bancaires associés :



Le fonds de prêt d'honneur

Les parties prenantes au fonds de prêt d'honneur depuis l'origine



Un abondement de la Région Pays de la Loire de 300.000 € en 2020

Un abondement de BPIFrance de 100.000 € en 2020

L'évolution du fonds de prêt d'honneur : encours, provisions, et disponibilités



L'évolution des taux de provisions et des taux de perte sur les fonds de prêt *

En 2020 :

- Taux de provision : 1.82%
- Taux de perte après garantie : 1,62%

* compte tenu de la fusion au 1^{er} janvier 2020, il n'a pas pu être établi l'évolution des taux depuis 2018

Les actions spécifiques 2020

Des actions spécifiques ont été menées compte tenu de la crise sanitaire et des mesures gouvernementales et locale sur le soutien aux entreprises.

Actions plateformes

- Report de 3 mois des échéances de prêts pour tous les Entrepreneur.es Initiative qui le souhaitaient (environ 95% des Entrepreneur.es Initiative accompagnés),
- Un accompagnement renforcé (plus de 460 contacts faits auprès de nos Entrepreneur.es Initiative) avec des actions de soutien par les bénévoles et l'équipe Initiative Vendée Terres et Littoral : prise de contact, état de santé de l'entreprise et du dirigeants, mise en contact avec les cellules de soutien de la CPME et de l'APYSA,
- Séance de Coaching offerte par EMCC : European Mentoring & Coaching Council à 3 Entrepreneur.es Initiative,
- Continuité des comités en visio conférence,
- Mise en place du télétravail,

Fonds Résilience Pays de la Loire et fonds Territorial de Relance (fonds spécifique au département de la Vendée et confié aux EPCI) ;

Les Sables d'Olonne Agglomération, Vie et Boulogne et Océan Marais de Monts ont confié l'instruction des dossiers et la réalisation des comités d'attribution du fonds Territorial de Relance à Initiative Vendée Terres et Littoral.

Les chiffres 2020 :

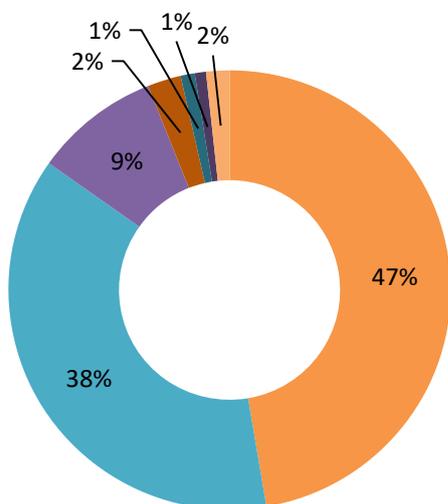
- 42 chefs d'entreprise accueillis
- 15 projets présentés en comité d'attribution
- 100.000 € de subvention ou avance remboursables

Cette collaboration se poursuit sur 2021.

Budget de fonctionnement

En 2020, **509 082 €** ont été mobilisés pour le budget d'accompagnement et d'animation consacré aux TPE/PME.

Les parties prenantes au budget de fonctionnement en 2020



- Structures intercommunales et syndicats mixtes de pays (47.3%)
- Valorisation du bénévolat (37.4%)
- Banques (9.2%)
- Personnes physiques (adhésions, dons) (2.4%)
- Autres ressources d'associations (1%)
- Chambre de Commerce et d'Industrie (0.8%)
- Autres (1.7%)



CAISSE D'ÉPARGNE
BRETAGNE PAYS DE LOIRE



Les objectifs 2021

Améliorer sans cesse l'expertise des équipes et des bénévoles

Professionalisation

La plateforme est dimensionnée pour faire 300 dossiers et le cap doit être atteint en 2021

Pérennité

Initiative
vendée
terres et littoral

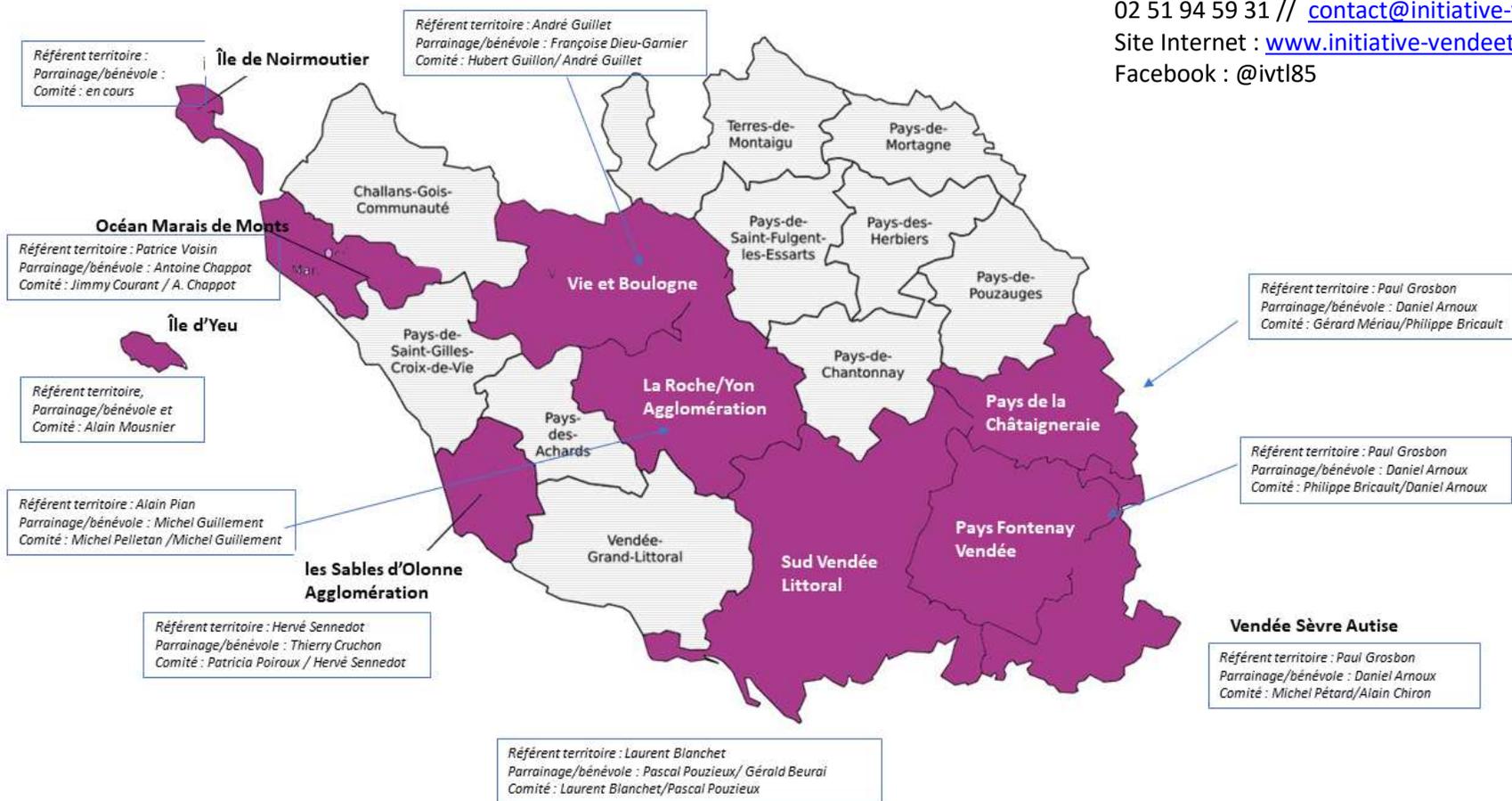
Performance

Une gestion saine et responsable des ressources de fonctionnement et du fonds de prêts.

Proximité

Une organisation avec un Trio Référent de bénévoles par territoire et un chargé de mission dédié.

Siège social : Maison de l'Entreprise et du Territoire,
16 rue de l'Innovation, 85200 Fontenay-le-Comte
Siège Administratif : Pépinière d'Entreprise,
8 rue René Coty, 85000 La Roche sur Yon
02 51 94 59 31 // contact@initiative-vendeeterresetlittoral.fr
Site Internet : www.initiative-vendeeterresetlittoral.fr //
Facebook : @ivtl85



Aurélie



Catherine



Sandra



Magalie



Vincent



Marie



Florence



Vanessa



Carmen